



unesco

Site du patrimoine mondial

# Lagons & Récifs

— INSCRITS AU —  
PATRIMOINE MONDIAL



PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL 2023-2033

Tuo Cèmuhî [Touho]





### On ne peut pas préserver la mer sans gérer les pressions terrestres

Notre association de chasse est née en 2013, suite au constat d'une très forte dégradation de nos montagnes sous l'effet des feux, des cerfs et des cochons sauvages. Certaines espèces, comme le cagou, sont en train de disparaître et la destruction de la végétation entraîne des coulées de boue dans le lagon. Notre travail de restauration des massifs forestiers doit être coordonné avec les efforts faits pour préserver la mer.

**Alexandre OUDIAME-ANE,**  
Membre de l'association Tipwoto



### Qu'allons-nous laisser à nos enfants demain?

Sans eau on ne peut pas vivre, il nous faut préserver cette ressource essentielle. On doit laisser à nos enfants des forêts et non des terres brûlées et asséchées. Notre association a participé au reboisement du captage d'eau potable d'Haccinem, aux côtés de Tipwoto, de scientifiques, et avec l'implication de la population. Le succès de ce projet pilote montre que tous ensemble nous pouvons préserver nos ressources en eau et notre environnement.

**Jean-Raymond TROCAS,**  
Président de l'association CAAM  
(Cèmi Acuut A Mulip)



### Agir pour préserver : engagez-vous à nos côtés !

Quand j'ai vu ce que nos vieux faisaient pour lutter contre l'érosion, en plantant des palétuviers, j'ai compris que notre action pouvait être utile pour limiter ce phénomène. Par la suite, les récifs de Touho ont été inscrits au patrimoine mondial et grâce aux informations et à la sensibilisation que j'ai reçue, j'ai pris conscience de la nécessité d'agir pour les préserver. Notre biodiversité est exceptionnelle mais elle est aujourd'hui menacée. Des gestes simples peuvent aider, engageons-nous pour sauver notre patrimoine.

**Maurice WIMIAN,**  
Président de l'association Hô-üt

Afin de préserver l'environnement marin exceptionnel de la zone de Tuo Cèmuhi (Touhu), le comité de gestion s'est doté d'un outil de planification des actions à mener.

Comme pour le premier plan de gestion (2016-2020), la démarche retenue pour l'élaboration de ce deuxième plan a été celle de la concertation entre les différents acteurs concernés sur l'ensemble des phases de travail, depuis le diagnostic environnemental de la zone, jusqu'à la définition des enjeux de préservation, des objectifs de gestion, et des actions à mener sur la période 2023-2033.

Ce plan de gestion prend en compte le lien terre-mer et notamment les pressions exercées à terre sur la santé des écosystèmes marins.

Il constitue le cadre opérationnel proposant à court, moyen et long termes, des actions de préservation, d'acquisition de connaissances, et de mise en valeur du patrimoine.

Gardons en mémoire que ce document pourra évoluer au cours du temps et laisse la place à votre créativité. N'hésitez pas à apporter votre soutien et vos idées !



- 4 Lagons et récifs de Nouvelle-Calédonie inscrits au patrimoine mondial
- 5 Fiche d'identité. Un lagon très large partagé par une succession d'îlots
- 6 Les principaux enjeux environnementaux
- 7 Les principales pressions environnementales
- 8 Une gestion intégrée, participative et basée sur la résilience  
Comité de gestion et associations environnementales
- 9 Le plan d'action 2023-2033
- 10 Un écosystème marin résilient... Une communauté résiliente...
- 12 Objectif à long terme 1 - La beauté naturelle des paysages terrestres et côtiers est restaurée
- 14 Objectif à long terme 2 - La capacité d'accueil des habitats marins est restaurée et permet le maintien des espèces remarquables
- 18 Objectif à long terme 3 - Les espèces halieutiques sont exploitées de manière à maintenir durablement les stocks
- 20 Objectif à long terme 4 - La qualité écologique des eaux permettant le bon fonctionnement des écosystèmes marins et le maintien de la diversité biologique est restaurée
- 22 Objectif à long terme 5 - Les populations de la commune sont adaptées et résilientes face au changement climatique
- 24 Objectif à long terme 6 - L'ensemble de la population de la commune est impliqué dans le maintien et la valorisation du bien
- 26 Les actions de gestion en images

# LAGONS ET RÉCIFS DE NOUVELLE-CALÉDONIE INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL



En 2008, en reconnaissance de leur valeur universelle exceptionnelle, une partie des lagons et récifs de Nouvelle-Calédonie a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Plusieurs critères ont guidé l'obtention de ce label d'exception.

- **Une beauté naturelle exceptionnelle**

Les lagons et récifs calédoniens font partie des plus beaux du monde en raison de la grande diversité des formes et des formations présentes sur une zone relativement restreinte. La partie Sud de la Zone Côtière Nord-Est (ZCNE) illustre parfaitement ce critère de beauté naturelle, avec la présence d'une succession d'îlots séparés par des passes qui partagent le lagon en deux. Cette zone est aussi remarquable par la largeur de son lagon (le plus large de la côte nord-est) et la présence d'une passe quasiment accolée à la côte.

- **Un exemple représentatif de processus écologiques et biologiques en cours**

Le complexe récifo-lagonaire calédonien est unique au monde en ce qu'il est auto-stable : il assure lui-même son propre équilibre. Encerclant la Grande Terre, les îles Loyauté et l'île des Pins, également présent dans les eaux de la Zone Economique Exclusive (« récifs éloignés »), il subit une variété d'exposition, qui se traduit par une grande diversité de faciès naturels : des récifs côtiers aux atolls, divers écosystèmes associés (mangroves, herbiers, algueraies, fonds meubles), à la fois en situation côtière et océanique.

- **Des habitats naturels importants pour la conservation *in situ* de la biodiversité marine**

La zone de bien regroupe une grande variété d'habitats dont certains sont aujourd'hui menacés de disparition au niveau mondial (les récifs, herbiers et mangroves en font partie). Certains de ces écosystèmes sont même considérés comme intacts, vierges de l'impact humain, situation aujourd'hui très rare dans le monde. Ils abritent une exceptionnelle diversité d'espèces, dont certaines sont menacées d'extinction à l'échelle mondiale. La ZCNE héberge certaines de ces populations, notamment des dugongs, baleines à bosse, tortues, requins, napoléons, perroquets à bosse et mères loches.

Le bien calédonien est un **bien naturel en série**, composé de six zones, appelées « sites ». Des zones tampons marines et terrestres ont été définies en périphérie des zones du bien, afin de limiter les perturbations à proximité immédiate du bien.

**Chacun des sites contribue à la valeur universelle exceptionnelle du bien dans son ensemble et l'ensemble des sites intègre tous les espaces clés essentiels au maintien de ce caractère exceptionnel.**

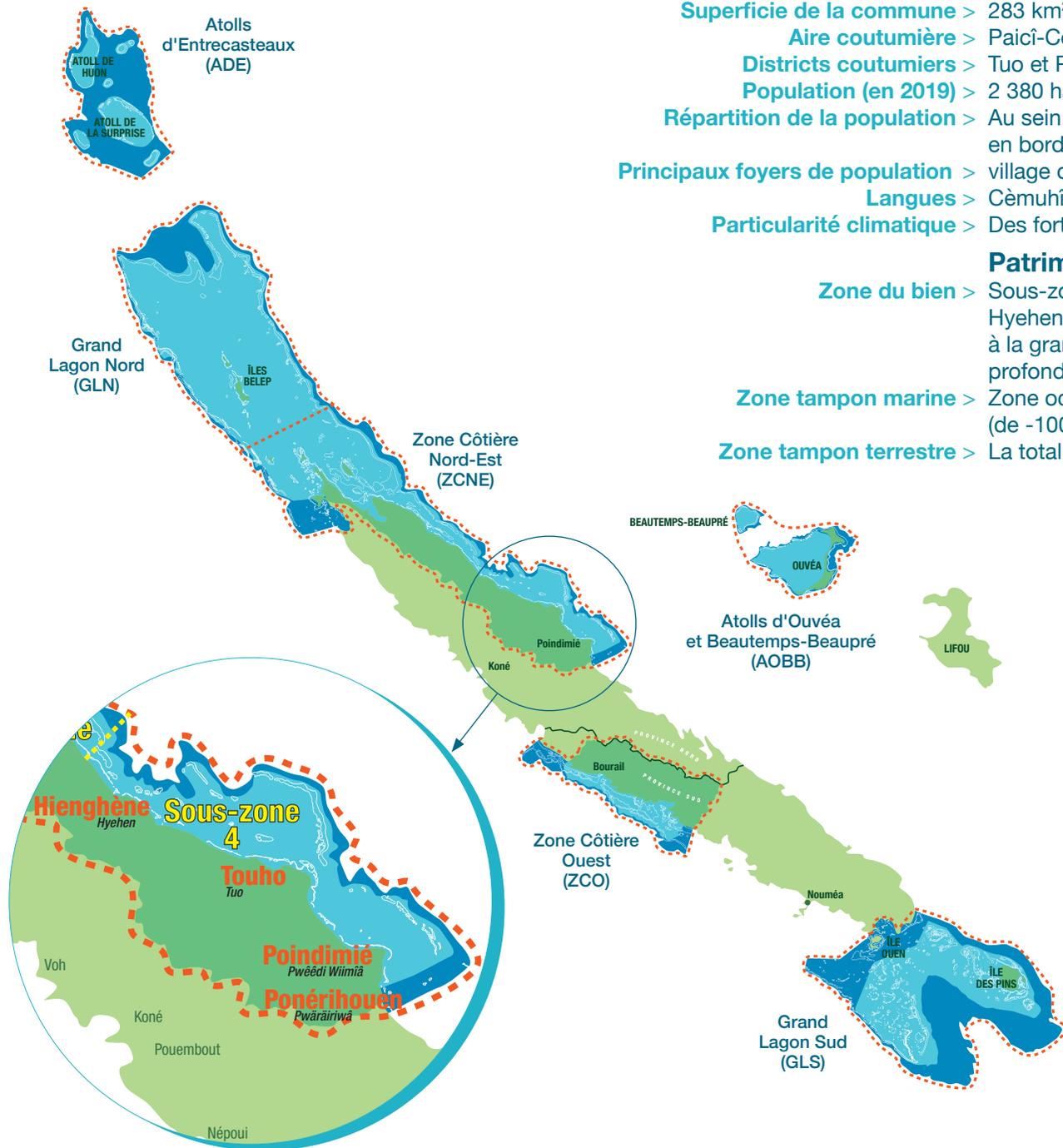
Les trois provinces et le gouvernement de Nouvelle-Calédonie sont responsables de la gestion et du maintien du bon état de conservation des sites sur leurs territoires respectifs. L'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité assure la coordination de l'ensemble du bien en série.

Deux sites se situent en province Nord : le Grand Lagon Nord (GLN) et la Zone Côtière Nord-Est (ZCNE), qui couvrent à eux seuls plus de la moitié du bien calédonien.

La ZCNE est découpée en 4 sous-zones dont les peuplements naturels et les fonctionnements diffèrent. Les lagons et récifs de Tuo Cèmuhi se situent au sein de sa sous-zone 4.

# FICHE D'IDENTITÉ

## UN LAGON TRÈS LARGE PARTAGÉ PAR UNE SUCCESSION D'ÎLOTS



- Province** > Nord
- Commune** > Tuo Cèmuhi
- Superficie de la commune** > 283 km<sup>2</sup>
- Aire coutumière** > Paicî-Cèmuhi
- Districts coutumiers** > Tuo et Poyes
- Population (en 2019)** > 2 380 habitants – 8,4 habitants/km<sup>2</sup>
- Répartition de la population** > Au sein du village et de 11 tribus, la majorité en bordure littorale
- Principaux foyers de population** > village de Touho et tribu de Tuo mission
- Langues** > Cèmuhi, Vamale, Pidjé et Paicî
- Particularité climatique** > Des fortes pluies en été (de janvier à mars)

### Patrimoine mondial

- Zone du bien** > Sous-zone 4 de la ZCNE (en partie, partagée avec Hyehen et Pwêédi Wiimîâ) : de la passe de Hiengu à la grande passe de Touho et de la côte jusqu'à une profondeur de 100 m
- Zone tampon marine** > Zone océanique bordant la sous-zone 4 de la ZCNE (de -100 à - 1 000 mètres de profondeur)
- Zone tampon terrestre** > La totalité du territoire de la commune

**Un bien en série**  
[ Inscription le 8 juillet 2008 ]

### Superficies

- Zones du bien : 1 574 300 ha
- Zones tampons marines : 794 700 ha
- Zones tampons terrestres : 492 400 ha
- Terres (non concernées par l'inscription)
- ⋯ Délimitation des sites

# LES PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



## LES MANGROVES

Zone de transition entre la terre et la mer, elles sont essentielles à la protection des côtes, jouent un rôle de tampon et de filtre contre les pollutions terrestres, et sont une nurserie, un refuge, une zone d'alimentation ou de reproduction pour de nombreux animaux marins. Particulièrement développées dans la baie de Vieux Touho et en face du village, on les trouve aussi aux débouchés de toutes les rivières et sous forme de cordons littoraux en divers endroits de la commune. Localement dégradées, des actions de nettoyage et de restauration sont menées et se poursuivront.



## LES TORTUES MARINES

Les tortues marines sont menacées de disparition au niveau mondial et protégées par le code de l'environnement de la province Nord. Elles sont néanmoins fréquentes au sein du lagon de Tuo Cèmuhi et chaque année, elles pondent sur les plages du littoral et des îlots. Depuis 2008, un suivi annuel des pontes est mené par les agents provinciaux et certaines associations.



## LES HERBIERS MARINS

Véritables prairies sous-marines, ils poussent généralement dans les eaux peu profondes proches de la côte et des îlots. Ils stabilisent les fonds grâce à leurs racines, atténuent la force des vagues grâce à leurs feuilles, sont une zone de nurserie, de refuge, d'alimentation ou de reproduction de nombreux animaux marins. Mal connus car rarement étudiés et non surveillés, ils suscitent toutefois l'inquiétude des habitants de la commune. Certains herbiers auraient disparu des embouchures et d'autres seraient moins denses qu'avant.



## LES OISEAUX MARINS

De nombreuses espèces d'oiseaux marins rares et menacés fréquentent les îlots de Tuo Cèmuhi (sternes diamant, huppées, bridées, de Dougall, noddis bruns et noirs, mouettes argentées...) pour s'y nourrir ou se reproduire. La zone est aussi un couloir de migration des oiseaux marins entre la Grande Terre et les Loyauté.



## LES RÉCIFS CORALLIENS

Présents à la côte, autour des îlots et à la barrière, ils jouent un rôle primordial dans la protection des côtes, sont un lieu de concentration de la vie marine et participent au bien-être des Hommes en les émerveillant, en les nourrissant ou en leur apportant des revenus monétaires. Les récifs de Tuo Cèmuhi présentent des états de santé variables : ceux situés à la côte et autour des îlots proches du littoral tendent à se dégrader sous l'effet des apports de terre tandis que ceux situés à la barrière sont en bonne santé et en amélioration sur la dernière décennie.

## LES RAIES MANTA

Située à juste 2 km de la côte, la Grande Passe de Touho abrite un rassemblement d'une soixantaine de raies manta *Mobula alfredi*. Cette zone est une station de nettoyage de leurs parasites et de nourrissage.



# LES PRINCIPALES PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES



## LES INCENDIES

Essentiellement d'origine humaine, les feux sont une des pressions majeures pour la biodiversité terrestre et marine de Nouvelle-Calédonie. En plus de détruire les habitats forestiers de nombreuses espèces vivantes, ils fragilisent les sols dont les particules de terre sont alors charriées jusqu'au lagon lors des pluies. Les incendies participent à la dégradation des écosystèmes marins côtiers.



## LES ANIMAUX ENVAHISSANTS

Les cerfs et les cochons sauvages sont très présents sur le massif forestier et sont particulièrement nuisibles pour l'Homme quand présents sur les zones de captage d'eau potable. Ils participent à la dégradation des sols et leur chasse est parfois accompagnée de feux. Sur les îlots (Camille et Sapin), les rats représentent une menace pour les oiseaux nicheurs et pour la végétation.



## L'ÉROSION DU LITTORAL

Comme la plupart des communes de la côte Est de la Grande Terre, Tuo Cèmuhi subit une forte érosion de son littoral. L'érosion est accentuée par l'artificialisation des littoraux et par la montée des eaux. Les îlots Camille et Sapin sont aussi concernés par ce phénomène.



## LA PÊCHE

Si l'activité de pêche professionnelle sur Tuo Cèmuhi est peu développée et stable sur la dernière décennie, la pêche vivrière semble s'intensifier. Aux dires des pêcheurs, certaines espèces sont moins abondantes qu'avant, certains lieux sont particulièrement exploités et certaines techniques de pêche mettent à mal les ressources.



## LES POLLUTIONS

Malgré les efforts faits dans l'assainissement des eaux usées et le traitement des déchets, la pollution chimique des eaux et la pollution par les macrodéchets restent une problématique majeure sur la commune de Tuo Cèmuhi. Des déchets arrivent aussi par la mer et s'échouent sur le littoral et les îlots.



## UNE GESTION INTÉGRÉE, PARTICIPATIVE ET BASÉE SUR LA RÉSILIENCE

La survie et le bien-être des animaux et végétaux, terrestres comme marins, dépendent des relations entre les écosystèmes naturels et les Hommes, leurs usages de la nature et leur mode de gouvernance.

Ce plan d'action a été élaboré en respect de trois modes de gestion : intégrée, participative et basée sur la résilience.

- **Gestion intégrée** - Les interactions entre les facteurs écologiques, économiques et sociaux sont prises en compte. Les conséquences des activités, usages et mode de gouvernance humains sur la santé des récifs coralliens et écosystèmes associés sont considérées.
- **Gestion participative** - L'ensemble des parties prenantes sont associées à la définition, au suivi et à l'évaluation des mesures de gestion. La préservation des ressources naturelles est plus performante dans un contexte d'entente et de collaboration entre les décideurs et les populations locales.
- **Gestion basée sur la résilience** - L'amélioration des capacités de résistance, de régénération et d'adaptation des écosystèmes naturels, des communautés humaines et des systèmes socio-écologiques (systèmes couplant les sociétés humaines à la nature) est visée. La bonne santé de l'écosystème permet le bien-être des populations.

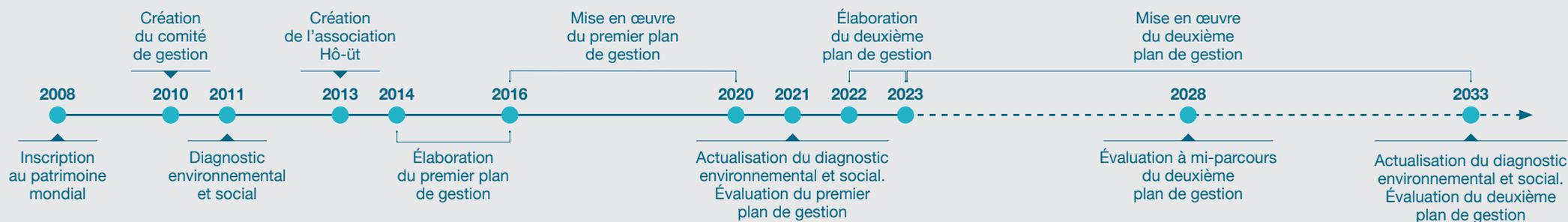
*Les leçons tirées de l'évaluation du premier plan de gestion ont été prises en compte dans l'élaboration du deuxième plan de gestion.*

## COMITÉ DE GESTION ET ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES

En province Nord, les comités de gestion décident des actions à mener pour préserver le bien. L'ensemble des acteurs de la commune, notamment les associations environnementales, sont chargés de la mise en œuvre de ces actions sur le terrain.

Au sein du comité de gestion, tous les acteurs concernés par l'inscription au patrimoine mondial sont représentés : coutumiers, institutions (province, mairie), associations, société civile, pêcheurs professionnels et vivriers, industriels, scientifiques, opérateurs touristiques, agriculteurs...

Le comité de gestion de Tuo Cèmuhi a été créé en juin 2010, suivi en avril 2013 de la création de l'association Hô-üt, dont la vocation première était la mise en œuvre sur le terrain des actions du plan de gestion. D'autres associations et collectifs s'impliquent pour la défense de l'environnement de la commune, comme Tipwoto et Cèmi Acuat A Mulip.



# LE PLAN D'ACTION 2023-2033

Le plan d'action répond à deux grands enjeux prioritaires.

2 enjeux

**Enjeu 1 :** La préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel  
**Enjeu 2 :** Une volonté de gérer ce patrimoine selon un mode participatif

De ces enjeux découlent plusieurs objectifs à long terme (OLT) qui définissent l'état que l'on souhaite atteindre dans 30 ans au minimum, par rapport à la situation actuelle.

6 objectifs à long terme

**OLT1 :** La beauté naturelle des paysages terrestres et côtiers est restaurée  
**OLT2 :** La capacité d'accueil des habitats marins est restaurée et permet le maintien des espèces remarquables  
**OLT3 :** Les espèces halieutiques sont exploitées de manière à maintenir durablement les stocks  
**OLT4 :** La qualité écologique des eaux permettant le bon fonctionnement des écosystèmes marins et le maintien de la diversité biologique est restaurée  
**OLT5 :** Les populations de la commune sont adaptées et résilientes face au changement climatique  
**OLT6 :** L'ensemble de la population de la commune est impliqué dans le maintien et la valorisation du bien

Les OLT sont déclinés en 19 objectifs de plan qui constituent les étapes à suivre sur la durée de ce plan (10 ans) pour se rapprocher des attendus des OLT.

19 objectifs de plan

**Exemple d'objectif de plan pour l'OLT3**  
Favoriser les bonnes pratiques de pêche

L'atteinte des objectifs de plan passe par la mise en œuvre d'actions concrètes.

88 actions

**Exemples d'actions pour l'objectif de plan « Bonnes pratiques de pêche »**

- > Sensibiliser la population aux impacts de la surpêche des bénétières et de leurs regroupements
- > Élaborer et diffuser un guide des pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources marines
- > Diffuser le guide d'information pour la pêche professionnelle et de plaisance en province Nord

Chaque action est pilotée par un acteur. La réalisation des actions sur le terrain fait souvent appel à divers partenaires.

Des volontaires sont parfois recherchés pour les mener à bien : vous pouvez participer !





## UN ÉCOSYSTÈME MARIN RÉSILIENT...



... est robuste face aux catastrophes naturelles et aux perturbations locales

... participe à la protection des communautés face aux catastrophes naturelles

... soutient le tourisme durable, les activités récréatives et culturelles

... soutient la biodiversité, notamment les espèces importantes sur le plan écologique, culturel et économique

... est capable d'évoluer et de s'adapter à des modifications des conditions environnementales tout en conservant ses fonctions essentielles

## UNE COMMUNAUTÉ RÉSILIENTE...

... est capable de conserver ses valeurs tout en évoluant continuellement face au changement

... conserve ses moyens de subsistance face aux chocs économiques

... est équitable et peut répondre aux besoins fondamentaux de tous

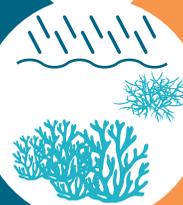
... est consciente des pressions actuelles et futures et les anticipe



## LA RÉSILIENCE DES ÉCOSYSTÈMES EST FAVORISÉE PAR...

La réduction des pressions locales afin de garantir  
des écosystèmes aussi sains que possible  
La préservation des espèces, des habitats  
et leurs processus fonctionnels clés  
Une protection législative et réglementaire forte  
et une gestion efficace

Résilience



Résilience

## LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS EST FAVORISÉE PAR...

Des infrastructures et des services robustes  
Une planification globale et intégrée  
Un accès à des ressources adéquates

L'aide au rétablissement des écosystèmes  
(par exemple, restauration)  
La connectivité avec des populations sources saines  
Une reproduction et un recrutement soutenus

Récupération



Récupération

La diversification de l'économie  
et des moyens de subsistance  
Une cohésion communautaire,  
la coopération et le soutien à la gestion  
La planification et la gestion efficaces  
des situations d'urgence

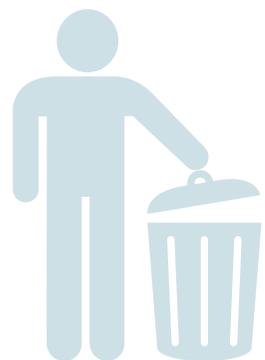
Le maintien d'une diversité d'espèces, de gènes et d'habitats  
Le développement d'espèces résistantes  
Un soutien au potentiel évolutif des récifs coralliens

Adaptation



Adaptation

Un apprentissage collectif, l'expérimentation et l'innovation  
Une prise de décision participative et collaborative  
Des buts et objectifs communs  
Des approches flexibles et adaptatives de la gestion



Tous concernés !



Venez vous informer

Vous pouvez participer

### Niveaux de priorité des actions

- 1 À démarrer dès à présent !  
(à partir de 2023)
- 2 Cela peut attendre un peu  
(à partir de 2026)
- 3 Laissons-nous le temps...  
(à partir de 2028)

## LA BEAUTÉ NATURELLE DES PAYSAGES TERRESTRES ET CÔTIERS EST RESTAURÉE

Un des critères d'inscription du bien au patrimoine mondial de l'UNESCO est la beauté exceptionnelle des paysages. Les véhicules hors d'usage, les dépotoirs sauvages et les chantiers de construction insuffisamment encadrés d'un point de vue environnemental représentent une pollution visuelle des paysages, en plus d'être nocifs pour l'environnement et la santé des populations. Des actions sont proposées pour limiter ces pollutions.

Objectif de plan : limiter les pollutions visuelles générées par les macrodéchets et les véhicules hors d'usage

Actions	Pilotes des actions	Priorité
Actualiser l'inventaire des véhicules hors d'usage	Mairie	1
Collecter les véhicules hors d'usage	Mairie	1
Réhabiliter et entretenir les poubelles des aires de repos	Mairie	1
Poursuivre la collecte des déchets des poubelles des aires de repos à une fréquence hebdomadaire	Mairie	1
Installer une aire de stockage pour les déchets d'Équipements Électriques et Électroniques	Mairie	1

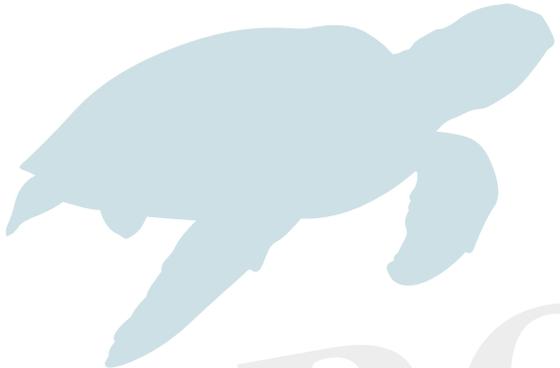
Localiser les dépotoirs sauvages	Mairie	1	
Collecter les déchets des dépotoirs sauvages	Autorités coutumières* ou mairie (selon la localisation du dépotoir)	1	
Communiquer sur l'impact des dépotoirs sauvages pour la santé et l'environnement naturel	Hô-üt	3	
Réviser le système de redevance d'enlèvement des ordures ménagères	SIVU TIPEEP	2	
Communiquer les résultats des suivis environnementaux menés sur l'installation de stockage des déchets (ISD) de Touho	SIVU TIPEEP	1	

## Objectif de plan : limiter les pollutions liées aux activités industrielles

Former les agents communaux et provinciaux en charge de la coordination des chantiers sur la commune à l'application de la charte chantier vert	Mairie et Province Nord (DAF)	1	
Afficher les supports visuels de la charte chantier vert sur les chantiers en cours et à venir	Maître d'ouvrage public	1	
Intégrer un critère relatif au "respect de la charte chantier vert" dans l'analyse des offres des marchés publics de maîtrise d'œuvre	Maître d'ouvrage public	1	

\* Selon les actions, les autorités coutumières impliquées sont : les grands chefs (district), les petits chefs (tribu), les chefs de clan, les conseils de district et les conseils des chefs de clan.





PROVIS

**Tous concernés !**

**Niveaux de priorité des actions**

- 1 À démarrer dès à présent !  
(à partir de 2023)
- 2 Cela peut attendre un peu  
(à partir de 2026)
- 3 Laissons-nous le temps...  
(à partir de 2028)

Venez vous informer Vous pouvez participer

## LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES HABITATS MARINS EST RESTAURÉE ET PERMET LE MAINTIEN DES ESPÈCES REMARQUABLES

La zone du bien est caractérisée par la présence d'habitats singuliers qui abritent plusieurs espèces remarquables. Parmi ces habitats, on retrouve les îlots du lagon, les herbiers marins et les récifs coralliens. Les espèces rares, protégées ou d'importance culturelle retenues dans le cadre du plan de gestion sont les oiseaux marins, les tortues marines et les raies manta. Des actions sont proposées pour limiter leur dérangement par la fréquentation humaine et la présence de rats. Il sera aussi nécessaire d'acquérir des informations sur la santé des écosystèmes marins et des populations d'espèces remarquables pour mieux comprendre leur fonctionnement et mesurer les effets des mesures de gestion adoptées.

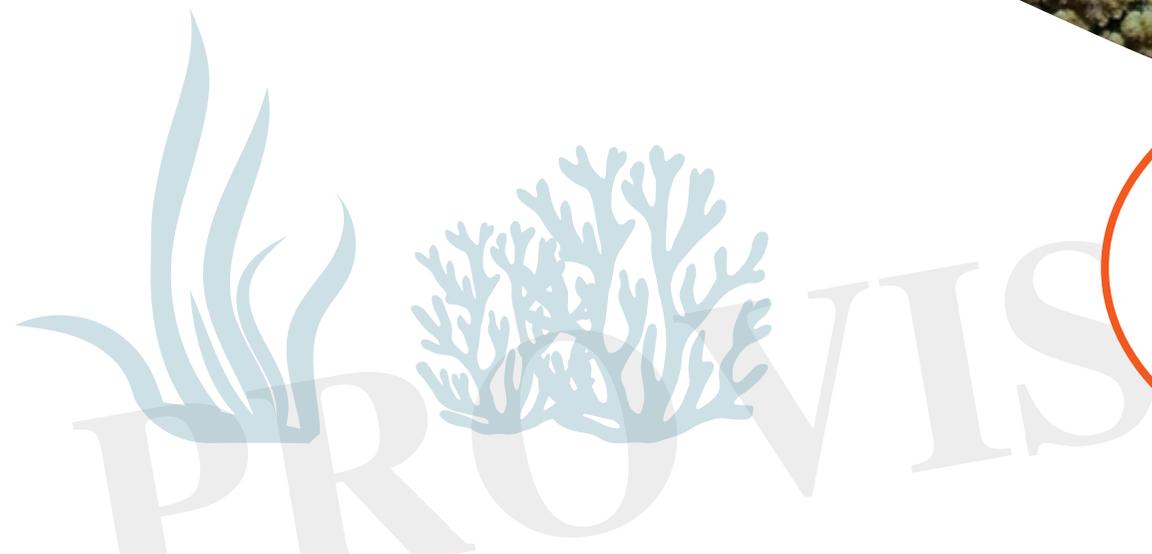
**Objectif de plan : protéger les espèces remarquables au sein des espaces fréquentés par l'Homme**

Actions	Pilotes des actions	Priorité	
Évaluer le taux de fréquentation des îlots Camille (Ouao) et Sapin (Hiengu)	Province Nord (DDEE)	2	
Proposer un statut de protection des îlots Camille (Ouao) et Sapin (Hiengu)	Comité de gestion	3	
Proposer un statut de protection pour la zone de regroupement des raies manta	Comité de gestion	3	

# OBJECTIF À LONG TERME 2

Baliser les sites de nidification des oiseaux marins pour en interdire l'accès lors de la période de nidification	Hô-üt	1	
Communiquer sur les périodes de reproduction des oiseaux marins et des tortues et les restrictions d'accès aux îlots pendant ces périodes	Hô-üt	1	
<b>Objectif de plan : limiter la présence de déchets sur les îlots</b>			
Collecter les déchets sur les îlots Camille (Ouao) et Sapin (Hiengu)	Hô-üt	1	
<b>Objectif de plan : éradiquer les rats des îlots</b>			
Renouveler l'opération d'éradication de la population de rats de l'îlot Camille (Ouao)	Hô-üt	1	
Mener des missions de contrôle des populations de rats de l'îlot Camille (Ouao)	Hô-üt	1	
Eradiquer la population de rats de l'îlot Sapin (Hiengu)	Province Nord (DDEE)	1	
Mener des missions de contrôle des populations de rats de l'îlot Sapin (Hiengu)	Hô-üt	1	
Communiquer sur les risques d'introduction d'animaux envahissants sur les îlots	Hô-üt	1	





**Tous concernés !**



Venez vous informer

Vous pouvez participer

**Niveaux de priorité des actions**

- 1** À démarrer dès à présent !  
(à partir de 2023)
- 2** Cela peut attendre un peu  
(à partir de 2026)
- 3** Laissons-nous le temps...  
(à partir de 2028)

**Objectif de plan : améliorer la connaissance des espèces emblématiques**

Actions	Pilotes des actions	Priorité	
Former des volontaires au suivi des oiseaux marins	Province Nord (DDEE)	1	
Suivre les oiseaux marins des îlots Camille, Hiengu et Sable	Hô-üt	1	
Communiquer les résultats du suivi des oiseaux marins et sensibiliser à la préservation de ces espèces	Hô-üt	1	
Poursuivre le suivi des sites de ponte des tortues marines	Province Nord (DDEE)	1	
Communiquer les résultats des suivis des tortues marines et sensibiliser à leur préservation	Province Nord (DDEE)	1	
Collecter des informations sur le patrimoine génétique des tortues marines via un protocole participatif de prélèvements d'ADN**	Province Nord (DDEE)	1	

## Objectif de plan : améliorer la connaissance de l'état de santé des habitats marins

Diffuser le protocole de suivi des herbiers marins de Nouvelle-Calédonie	Province Nord (DDEE)	2	
Former des membres de l'association Hô-üt au suivi des herbiers marins (si suivi participatif)	Province Nord (DDEE)	2	
Suivre les herbiers marins	Province Nord (DDEE) ou Hô-üt (si suivi participatif)	2	
Communiquer les résultats des suivis des herbiers marins et sensibiliser à leur préservation	Province Nord (DDEE) ou Hô-üt (si suivi participatif)	2	🔊
Former des volontaires au suivi des récifs coralliens	Hô-üt	3	👥
Suivre les 3 stations RORC (Réseau d'Observation des Récifs Coralliens) de Tuo Cèmuhi	Hô-üt	1	👥
Communiquer les résultats des suivis des stations RORC de Tuo Cèmuhi et sensibiliser à la préservation des récifs coralliens	Hô-üt	1	🔊
Suivre les récifs coralliens de Tuo Cèmuhi inscrits au patrimoine mondial	Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité ou Province Nord (DDEE)	2	

\*\* ADN : acide désoxyribonucléique. L'ADN contient toute l'information génétique, appelée génome, permettant le développement, le fonctionnement et la reproduction des êtres vivants.





PROVVIS

## LES ESPÈCES HALIEUTIQUES SONT EXPLOITÉES DE MANIÈRE À MAINTENIR DURABLEMENT LES STOCKS

Les produits de la mer sont essentiels dans l'alimentation des habitants de Tuo Cèmuhi, toutefois certaines ressources, comme les bènitières, semblent aujourd'hui menacées. Afin de préserver les ressources marines sur le long terme, plusieurs types d'actions ont été proposés, visant l'évaluation de la pression de la pêche exercée sur les stocks, l'adoption de techniques de pêche plus respectueuses, ou le renforcement des contrôles réglementaires.

**Tous concernés !**

**Niveaux de priorité des actions**

- 1** À démarrer dès à présent ! (à partir de 2023)
- 2** Cela peut attendre un peu (à partir de 2026)
- 3** Laissons-nous le temps... (à partir de 2028)

Venez vous informer  Vous pouvez participer 

**Objectif de plan : améliorer la connaissance des stocks et des modes d'exploitation des ressources marines**

Actions	Pilotes des actions	Priorité	
Communiquer les résultats du projet "Usages" (évaluation de la pêche rurale) et les données de l'Observatoire des Pêches Côtières de Nouvelle-Calédonie (évaluation de la pêche professionnelle)	Province Nord (DDEE)	1	
Communiquer sur l'état de la ressource en holothuries (bêches de mer)	Observatoire des Pêches Côtières de Nouvelle-Calédonie	1	
En cas d'alerte exprimée en comité de gestion sur l'état d'une ressource, transmettre la demande d'étude à l'Observatoire des Pêches Côtières de Nouvelle-Calédonie	Province Nord (DDEE)	2	

# OBJECTIF À LONG TERME 3

Communiquer les résultats et les retours d'expérience de l'opération d'ensemencement des bénitiers rouleurs sur l'aire marine protégée de Hyabé-Le Jao (tribu de Yambé, Pouébo)

Province Nord (DDEE)

2



## Objectif de plan : favoriser les bonnes pratiques de pêche

Sensibiliser la population aux impacts de la surpêche des bénitiers et de leurs regroupements

Hô-üt

2



Élaborer un guide des pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources marines en cohérence avec la réglementation provinciale

Province Nord (DC)

3



Diffuser le guide des pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources marines

Hô-üt

3



Diffuser le guide d'information pour la pêche professionnelle et de plaisance en province Nord

Province Nord (DDEE)

1



Participer à des événements communaux pour informer sur la réglementation provinciale des pêches

Province Nord (DDEE)

3



Enlever les panneaux d'information dégradés portant sur l'inscription au patrimoine mondial, la réglementation des pêches et les aires marines protégées de la province Nord

Province Nord (DDEE)

2

Identifier les sites d'implantation des nouveaux panneaux d'information

Comité de gestion

1

Concevoir de nouveaux panneaux d'information

Province Nord (DDEE)

2

Implanter les nouveaux panneaux d'information

Province Nord (DDEE)

2

Assurer l'entretien courant des nouveaux panneaux d'information

Mairie, associations environnementales ou établissements scolaires

2



## Objectif de plan : renforcer les contrôles

Effectuer des contrôles réglementaires des produits de la mer sur le marché communal

Province Nord (DDEE)

1

Effectuer des contrôles réglementaires des pêches à l'entrée du port de Touho

Province Nord (DDEE)

1

Inviter la brigade de gendarmerie locale aux réunions du comité de gestion

Comité de gestion

1



## LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE DES EAUX PERMETTANT LE BON FONCTIONNEMENT DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET LE MAINTIEN DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE EST RESTAURÉE

La qualité écologique des eaux du lagon influence directement la santé des mangroves, herbiers marins et récifs coralliens dont dépend la survie de nombreuses espèces animales et végétales. Bien que souffrant d'un manque d'évaluation, la qualité des eaux de Tuo Cèmuhî semble aujourd'hui menacée par diverses sources de pollutions dont les apports sédimentaires et les eaux usées. Au cœur de cet objectif, des actions de lutte contre les feux de brousse et de régulation des populations d'ongulés envahissants visent à limiter les apports de terre au lagon et la mise en place d'un réseau de surveillance de la qualité des eaux sera initiée.

### Niveaux de priorité des actions

- 1 À démarrer dès à présent !  
(à partir de 2023)
- 2 Cela peut attendre un peu  
(à partir de 2026)
- 3 Laissons-nous le temps...  
(à partir de 2028)

### Tous concernés !

   
Venez vous informer Vous pouvez participer

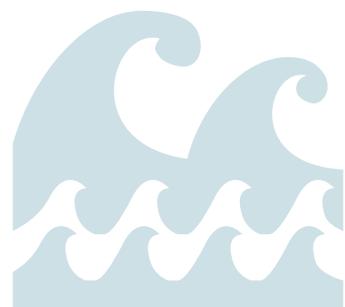
### Objectif de plan : améliorer la lutte contre les feux de brousse

Actions	Pilotes des actions	Priorité	
Élaborer des règles coutumières pour les feux de brousse	Autorités coutumières	1	
Articuler le rôle et les responsabilités de chaque acteur et partenaire dans la répression des auteurs d'incendies	Province Nord (DDEE)	1	
Établir un bilan annuel de l'impact des feux de brousse sur la commune	Province Nord (DDEE)	1	
Communiquer le bilan des surfaces brûlées de la commune	Province Nord (DDEE)	1	
Élaborer un guide des bonnes pratiques en matière de préparation des terres pour les champs	Province Nord (DDEE)	2	

Diffuser le guide des bonnes pratiques en matière de préparation des terres pour les champs	Province Nord (DDEE)	2	
Solliciter Conservation International pour informer et former le comité de gestion sur l'identification des plantes pyro-retardantes***	Province Nord (DDEE)	3	
<b>Objectif de plan : réguler les populations d'ongulés envahissants</b>			
Communiquer sur l'impact environnemental des ongulés envahissants (cerfs et cochons sauvages)	Province Nord (DDEE)	1	
Former les membres de l'association Hô-üt au piégeage des cerfs et cochons sauvages	Tipwoto	1	
Solliciter l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité pour la définition et la mise en œuvre d'un suivi simplifié de l'impact des cerfs et cochons sauvages sur les forêts humides	Province Nord (DDEE)	3	
<b>Objectif de plan : limiter les rejets d'eaux polluées dans le lagon</b>			
Communiquer sur les actions mises en œuvre pour améliorer l'assainissement des eaux de la commune	Mairie	1	
Communiquer les résultats du suivi environnemental de l'exploitation de la ferme aquacole de Touho	ADECAL	1	
<b>Objectif de plan : acquérir des connaissances sur la qualité des eaux lagunaires</b>			
Étudier la faisabilité de la mise en place d'un réseau de suivi de la qualité écologique des eaux lagunaires	Province Nord (DDEE)	2	

\*\*\* Les plantes pyro-retardantes retardent ou limitent la propagation du feu.





**Niveaux de priorité des actions**

- 1 À démarrer dès à présent !  
(à partir de 2023)
- 2 Cela peut attendre un peu  
(à partir de 2026)
- 3 Laissons-nous le temps...  
(à partir de 2028)

**Tous concernés !**

Venez vous informer  Vous pouvez participer 

## LES POPULATIONS DE LA COMMUNE SONT ADAPTÉES ET RÉSILIENTES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique et la montée des eaux ont une forte incidence sur l'érosion du littoral. L'artificialisation des littoraux se conjugue aux changements climatiques, amplifiant les aléas naturels. Tuu Cèmuhi fait partie des communes de Nouvelle-Calédonie les plus fortement impactées par la hausse du niveau de la mer et le risque de submersion. Pour répondre à cette problématique, il est proposé d'évaluer les aléas naturels pour guider l'aménagement du littoral et d'informer la population de ces risques afin de s'y adapter.

**Objectif de plan : mettre en place des aménagements littoraux résilients face aux effets du changement climatique**

Actions	Pilotes des actions	Priorité	
Identifier les zones littorales à risque de submersion et de tsunami à l'échelle communale et définir le niveau de risque	DSCGR et Mairie	1	
Guider l'aménagement du littoral en fonction du risque de submersion et de tsunami	Province Nord (DAF)	2	
Poursuivre la plantation des espèces littorales d'intérêts communal et provincial	Hô-üt	1	
Protéger le littoral en favorisant des solutions fondées sur la nature (gestion souple du trait de côte) et la mise en place d'infrastructures "vertes"	Province Nord (DAF)	1	

# OBJECTIF À LONG TERME 5

## Objectif de plan : préparer la population aux risques climatiques

Collecter les informations relatives aux impacts du changement climatique sur la commune	Province Nord (DDEE et DAF)	2	
Communiquer les informations relatives aux impacts du changement climatique sur la commune	Mairie et Province Nord (DDEE et DAF)	2	
Impliquer les coutumiers dans l'élaboration de mesures d'adaptation aux changements climatiques	Comité de gestion	1	





**Tous concernés !**

**Niveaux de priorité des actions**

- 1** À démarrer dès à présent !  
(à partir de 2023)
- 2** Cela peut attendre un peu  
(à partir de 2026)
- 3** Laissons-nous le temps...  
(à partir de 2028)

**Venez vous informer**  **Vous pouvez participer** 

## L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE EST IMPLIQUÉ DANS LE MAINTIEN ET LA VALORISATION DU BIEN

Le maintien de l'état de santé des lagons et récifs coralliens de Tuo Cèmuhi inscrits au patrimoine mondial sera favorisé par la bonne mise en œuvre des actions de gestion définies dans ce plan. Pour ce faire, l'implication de tous les acteurs concernés par la préservation des lagons et récifs coralliens de la commune est souhaitée : comité de gestion, associations environnementales, coutumiers, mairie, province Nord mais également l'ensemble de la population. Des actions de communication, d'échanges et d'éducation sont essentielles pour parvenir à une mobilisation humaine autour de la préservation et une modification durable des comportements humains.

Objectif de plan : communiquer sur la gestion du bien inscrit			
Actions	Pilotes des actions	Priorité	
Élaborer une version grand public du plan de gestion environnemental	Province Nord (DDEE)	1	
Diffuser la version grand public du plan de gestion environnemental	Comité de gestion	1	
Présenter le plan de gestion environnemental au sein des deux districts coutumiers et au village	Province Nord (DDEE)	1	
Organiser un forum des comités de gestion	Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité	1	
Recenser et échanger avec les associations locales impliquées dans la gestion du bien UNESCO et la protection de la nature en Nouvelle-Calédonie	Comité de gestion	1	

## Objectif de plan : participer à l'éducation environnementale de la population

Impliquer les établissements scolaires dans certaines actions du plan de gestion environnemental	Hô-üt	1	
Restituer en comité de gestion les études scientifiques, travaux et suivis environnementaux menés sur la commune	Comité de gestion	1	🔊
Réaliser une tournée annuelle dans les tribus pour échanger sur les problématiques environnementales	Hô-üt	2	🔊
Organiser des conférences semestrielles sur l'environnement	Comité de gestion	2	🔊

## Objectif de plan : mettre en place une veille environnementale citoyenne

Recenser les moyens citoyens de signalement d'espèces marines et d'atteintes à l'environnement	Comité de gestion	1	
Diffuser les moyens citoyens de signalement d'espèces marines et d'atteintes à l'environnement	Hô-üt	1	🔊
Mettre en place un cahier de doléances environnementales à la mairie	Mairie	1	
Apporter des réponses aux doléances environnementales lors des réunions du comité de gestion	Comité de gestion	1	





Plantation familiale à Poyes



Sternes diamant à l'îlot Camille (Ouao)



Suivi des plants



Inventaire des oiseaux marins par Hô-üt et la SCO



Plantations sur Vieux Touho



14<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial à Table-Unio (Moindou)



Récif côtier de la tribu de Koé

Suivi des récifs de Touho

Herbiers marins du platier de la tribu de Koé



Dératisation de l'îlot Camille par l'association Hô-üt



Ateliers participatifs de construction du deuxième plan de gestion



Installation de panneaux d'identification dans une pépinière de palétuviers



Réunion de validation du deuxième plan de gestion

### A de celi jaan menye tai pwo ? (Cèmuhi)

- Geé âbé cei ke me nehe a Hô-üt
- Geé Pébé ni bô ni mihi naado tewé
- Genye Picani ko ni penem beme genye, pwoïpihi a amû, ke genye pi pii gen
- Genye pa temehi te Hô-üt ni na nye pwotohe neéni pwo a amû
- Genye pwoïpihi a amû tenye beme weé dielimô
- Genye pi pacemuhî tenye a bwo poïpihi pelenye

### Goon ma gavwe vwa eca aman ? (Vamale)

- Hame ma koobe thavitheeken abe Hô-üt
- Feame i apehnyimake aman gavwe
- Esam ko li vaaya, gavwe bwa vi nyakoole i faati
- Vwa sinan nyako i thavitheeke meekan i hun wankekan i apemôô
- Xaahni i ape môô fine thoahit ko vwa i hunmôôkan
- Eca nyasije magase xaahni i apemôô

### Que pouvez-vous faire pour aider ?

- Rejoignez l'association Hô-üt
- Apportez votre point de vue
- Participez aux actions de gestion, faites passer le mot
  - Signalez à l'association toute dégradation du patrimoine naturel
  - Préservez l'environnement au quotidien, chaque geste compte
  - Éduquons-nous à préserver la nature

### Contacts

Direction du Développement Économique et de l'Environnement (DDEE)  
Service des Milieux et des Ressources Aquatiques de la province Nord  
Hôtel de la province Nord - BP 41 - 98860 Koné - Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 47 72 39 - Télécopie : +687 47 71 35 - E-mail : [ddee@province-nord.nc](mailto:ddee@province-nord.nc)